

**Comité interministériel du handicap  
Derrière la volonté politique affichée, une douche froide et des inquiétudes.**

**Le premier comité interministériel du handicap du quinquennat s'est réuni ce matin sur le thème "vivre avec un handicap au quotidien". L'occasion pour le Gouvernement de confirmer sa volonté politique de faire de l'accompagnement des personnes handicapées une priorité, mais aussi de refroidir des attentes des personnes handicapées et de soulever des craintes.**

Ce comité interministériel a permis de donner corps à la volonté politique affichée par le Président de la République de faire du handicap une des priorités de ce quinquennat. Les objectifs sont ainsi fixés pour l'ensemble des ministres qui devront ainsi sur la base des axes politiques déterminés et des mesures concrètes annoncées définir leurs actions.

**Une douche froide**

Les déclarations de ces dernières semaines pouvaient faire espérer aux personnes handicapées une augmentation massive et rapide. Le premier Ministre a annoncé ce jour une revalorisation de près de 50 euros au 1er novembre 2018.

Certes cette revalorisation est la plus importante de ces dernières années. Pour autant, les bénéficiaires de l'AAH ont vécu ce jour une douche froide qu'ils ne sont pas prêtes d'oublier : ils vont devoir attendre 14 mois pour en bénéficier. Par ailleurs, le dossier de presse précise une réforme sur la prise en compte de la situation familiale des bénéficiaires dont "l'impact sera neutralisée par la revalorisation de la prestation". Autant dire, le Gouvernement va prendre d'une main ce qu'il donne de l'autre !

**Des craintes**

De nombreux chantiers sont ouverts puis confirmés sur l'ensemble des thématiques, à l'exception notable d'un véritable chantier sur la prestation de compensation, dont les contours et les montants n'ont pas évolué depuis 2005.

La simplification des normes sur l'accessibilité suscite de nombreuses craintes. Derrière la simplification se cache en effet concrètement une diminution des exigences relatives à l'accessibilité des personnes handicapées. Des logements moins accessibles, dans une société vieillissante, constituent un recul important et un risque supplémentaire d'exclusion des personnes handicapées. La FNATH sera donc particulièrement vigilante sur ce point.

Concernant l'emploi des travailleurs handicapés, le Gouvernement n'apporte aucune solution concrète et rapide à l'arrêt brutal des contrats aidés pour les travailleurs handicapés.

Sur tous ces chantiers ouverts, la Fnath est prête à participer activement aux travaux pour traduire au plus vite, et avant la conférence nationale du handicap annoncée pour le mois de mai 2018, ces objectifs en actions et dispositions concrètes améliorant la vie des personnes handicapées.

**Contact Presse**

François Verny / 01 45 35 31 87

[francois.verny@fnath.com](mailto:francois.verny@fnath.com)

